



Sa mission, son histoire, ses services.

Le 14 avril 2013



Le vol du colibri, coop de solidarité

Au début de l'année 2009, des intervenantes du milieu des centres de la petite enfance de Rouyn-Noranda, constatant le manque de places en service de garde, décident de tenter de répondre aux besoins des familles de leur communauté.

Quelques semaines plus tard, le 28 avril, une assemblée de fondation est convoquée réunissant des parents, des éducatrices et des individus interpellés par le projet. La forme de coopérative de solidarité est choisie entre autre parce que la Loi des coopératives permet d'élargir le champ de décisions de l'assemblée générale comparativement à la Loi qui régit les organismes à but non lucratif. La coopérative est sans ristourne pour que les surplus soient réinvestis au profit des enfants et de leurs familles.

L'assemblée est unanime à l'effet d'accorder aux parents un pouvoir majoritaire dans toutes les instances et d'inclure le personnel dans le processus décisionnel. À cela s'ajoute la volonté d'impliquer des individus et des partenaires des secteurs communautaire, public et privé afin de constituer une communauté d'adultes centrée sur le développement et le bien-être des enfants.

En réfléchissant à la mission et aux buts de la coopérative, les membres fondateurs en arrivent à la conclusion que la coopérative doit être plus qu'un service de garde. Les parents ont certes besoin d'une garderie afin de concilier leurs responsabilités familiales et leur vie professionnelle mais ils ont aussi besoin d'être soutenus dans la course folle où la vie les précipite et face à l'isolement qu'ils ressentent parfois. La famille étant le milieu de vie le plus important pour les enfants, alléger la tâche de leurs parents a un impact sur eux. En plus de bien s'occuper de l'éducation et du bien-être des enfants durant les heures où elle en a la charge, la coopérative se doit donc de développer des services aux familles.

La mission émergeant de cette réflexion est de **« Soutenir et contribuer au développement et au bien-être des jeunes enfants de la naissance à la fin de l'école primaire en reconnaissant l'importance, la compétence et le rôle primordial des parents ainsi qu'en établissant avec eux un réel partenariat. »**

Le nom de la coopérative en découle. Il est emprunté à un conte amérindien 'Le vol du colibri' et se réfère directement à l'épilogue du livre : 'Une simple goutte d'eau'. La fable raconte qu'un feu envahit la forêt et qu'alors que tous les animaux fuient ou se cachent, le petit colibri tente d'éteindre le feu en apportant avec son bec une goutte d'eau à la fois. L'épilogue nous dit : *' La capacité de voler n'est pas l'apanage d'une seule espèce... Ce ne sont pas seulement les plus gros, les plus forts, les dominants, les plus voyants, qui accomplissent de grandes choses. Même les idées les plus modestes arrivent à prendre leur envol... Les créatures de petite taille ne cherchent pas la reconnaissance, le prestige, mais leur humble contribution, ne fût-ce qu'une simple goutte d'eau... Les solutions efficaces sont habituellement immédiates, ponctuelles- des gestes que chacun d'entre nous est parfaitement capable d'accomplir... Il se peut qu'ils ne sachent jamais si leur action sera ou non victorieuse, mais leur contribution augmentera d'autant les chances que toutes ces gouttes d'eau réunies...'(1)*

Le projet se met sitôt en branle. En l'absence de plan de développement de places à contribution réduite et de financement gouvernemental, Le vol du colibri emprunte la seule voie possible pour ouvrir un service de garde éducatif et fait une demande de permis de garderie (Un centre de la petite enfance doit nécessairement disposer de places à contribution réduite). Il faut trouver des locaux, obtenir du financement, acheter tous les équipements requis, embaucher le personnel, le tout en comptant principalement sur le bénévolat et le partenariat de diverses personnes ou organismes privés et publics.

(1) Le vol du colibri, Michael Nicoll Yahgulanaas, traduit par Richard Desjardins, Les éditions du Boréal, 2008.

Un propriétaire privé, Développement Tétra Inc., aménage des locaux temporaires en prévoyant localiser la garderie ailleurs un peu plus tard. Ce même propriétaire acquiert l'Église Sacré-Cœur deux années après l'ouverture de la coop et y aménage à ses frais des locaux permanents qu'il loue à un tarif de location résidentiel.

Il y a collaboration avec des entreprises d'économie sociale dont la Ressourcerie qui vend à bas prix divers meubles et jouets. La commission scolaire de Rouyn-Noranda donne de nombreux équipements et le bureau d'aide juridique fait de même pour des équipements de bureau. La Fondation Jean-Claude Branchaud adopte la coop. comme cause pour une durée de trois ans de même que Prospère. De petites entreprises effectuent des dons en service et en argent pour des sommes allant de 100 \$ à 500 \$. Par la suite s'ajoutent d'autres entreprises qui deviennent partenaires. Les membres déposent leur part sociale qui varie de 20\$ à 100 \$ selon le type de membre.

Les membres retapent les meubles usagés qui avaient été donnés ou vendus, aménagent les premiers et les deuxièmes locaux et ils procèdent au déménagement qui a lieu en janvier 2012. D'autres installent les ordinateurs, font le site web et le mettent à jour, assurent le soutien juridique, aident à la sélection du personnel et à la production les outils en relations de travail.

Un soutien technique et financier provient du CLD de Rouyn-Noranda, de la SADC, d'Emploi Québec, de la CDR, d'Investissement Québec et de la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda.

Elle accueille quotidiennement 80 enfants de la naissance à l'âge de la maternelle, à temps complet, partiel et occasionnel. Certains de ces enfants vivent avec des limitations physiques ou intellectuelles. Elle reçoit des enfants d'âge scolaire lors des périodes de fermeture d'école. Elle offre un camp de jour artistique et écologique durant la période estivale pour les jeunes de 5 à 12 ans. Ses membres et les partenaires de la Table SIPPE bénéficient d'une nuit de répit parental par mois. Les parents peuvent acheter un repas santé à la garderie s'ils veulent alléger leur tâche en revenant du travail. Ces repas sont aussi offerts à des familles qui ont des besoins particuliers même s'ils ne sont pas membres de la Coop. (Par l'intermédiaire des intervenantes du CLSC).

Comme membre de la Table SIPPE (service intégrés en périnatalité et petite enfance), table réunissant le CLSC, des organismes communautaires et des organismes publics, la coop. s'implique dans le milieu. En plus de la nuit de répit par mois offerte et des repas vendus, elle organise des périodes de répit gardiennage pour des parents et aide à trouver des équipements et des vêtements pour des familles dans le besoin.

Partenaire de la Table Action Travail de Rouyn-Noranda, la coopérative devient un milieu de stage pour des personnes vivant avec des limitations physiques et intellectuelles et elle procède à l'embauche certaines d'entre elles à des postes d'aide éducatrice, d'aide cuisinier et de préposé à l'entretien. En plus d'aider les employés, cette intégration permet aux enfants d'appréhender la diversité des personnes dès leur plus jeune âge. Créer une communauté d'adultes autour des enfants, c'est aussi cela.

La coop. est membre du Regroupement de centres de la petite enfance 08-10, lequel a accepté son adhésion parce qu'elle est à but non lucratif et qu'elle fonctionne comme un centre de la petite enfance si ce n'est la source de financement. Par ce fait, la coop. est membre de l'Association provinciale des centres de la petite enfance (AQCPE). Elle est la seule `garderie` membres de ces instances au Québec.

C'est grâce l'implication et à l'expertise de ses membres, au soutien de la communauté de Rouyn-Noranda et aux milliers d'heures de bénévolat, que Le vol du colibri existe. Les familles de Rouyn-Noranda bénéficient maintenant de ces 80 places en garderie et des autres services complémentaires.